Diplôme : Diplôme d'Université (DU)

AUDIT EXPERT – Préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

DU Sciences et technologies

Description de la formation :

Durée de la formation : 2 années universitaires
Nombre d'heures de formation à l'université : 1100 heures sur 2 années
Nombre de semaines de stage en entreprise : 330 jours soit 47 semaines sur 2 ans.

Objectif de la formation :
Préparation à l'examen national : Diplôme Supérieur Comptabilité et Gestion (DSCG) qui est un Master.

Ressources pédagogiques :
Moodle, salles à l'IUT et au lycée la Martinière Duchère

Il n'y a pas d'équivalence ni passerelle pour cette formation.

Enseignement en présentiel exclusivement.

Public concerné :

Cette formation s'adresse à des étudiants et étudiantes titulaires d'un DCG ou d'un diplôme donnant l'équivalence totale du diplôme.

Modalités d'accès :

Informations sur http://iut.univ-lyon1.fr
Demande de dossier de candidature : accès direct

Modalités d'évaluation :

Chaque module d'enseignement fait l'objet d'un contrôle continu des connaissances (devoirs surveillés, rapports de stage, exposés, fiches de lecture) et donne lieu au calcul d'une moyenne sur 20. Chaque unité d'enseignement donne lieu au calcul d'une moyenne sur 20.

Le Diplôme d'Université « Audit Expert » (Niveau I) est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les relations professionnelles, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'UE relations professionnelles (moyenne <10 est éliminatoire) et égale ou supérieure à 6 sur 20 aux UE 1 à 6 (moyenne <6 est éliminatoire).

Modalités d'évaluation :

Chaque module d'enseignement fait l'objet d'un contrôle continu des connaissances (devoirs surveillés, rapports de stage, exposés, fiches de lecture) et donne lieu au calcul d'une moyenne sur 20. Chaque unité d'enseignement donne lieu au calcul d'une moyenne sur 20.

Le Diplôme d'Université « Audit Expert » (Niveau I) est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les relations professionnelles, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'UE relations professionnelles (moyenne <10 est éliminatoire) et égale ou supérieure à 6 sur 20 aux UE 1 à 6 (moyenne <6 est éliminatoire).

Conditions d'accès :

Niveau de recrutement : BAC +3

Niveau de sortie : BAC +5

Le recrutement est ouvert à l'ensemble des étudiants et étudiantes diplômés d'un DCG.
Le processus de recrutement sera le suivant :
- 1er temps : examen du dossier par une commission composée des enseignants et enseignantes de la formation permettant de valider l'admissibilité de la candidature
- 2ème temps : entretien avec le candidat ou la candidate pour tester sa motivation

Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :
JEAN FRANCOIS PAULIN , 0472692170

Contact scolarité (inscription) :
l'IUT Scolarité de : scolarite.iut@univ-lyon1.fr

Nombre d'heures de formation : 1100h

Lieu principal d'enseignement :

- Villeurbanne - La Doua

Compétences attestées:

Il y en a beaucoup, selon les missions choisies par les étudiants en alternance.

Les principales sont :
- Produire l'information comptable, fiscale et financière des entreprises
- Analyser et évaluer l'activité de l'entreprise

L'alternance :

La formation se déroulera en alternance sous forme de contrats de professionnalisation d'une durée de deux ans avec une forte présence en entreprise au moment de la période fiscale pour satisfaire aux impératifs de la profession :
Les épreuves du DSCG ont lieu à la fin du mois d'octobre de chaque année. La formation s'étale donc de début novembre à fin octobre sur une période de 24 mois.

Poursuites d'études :

- Poursuite d'études dans les métiers du chiffre : vers l'expertise comptable ou le commissariat aux comptes avec le début du stage de trois ans en tant qu'expert-comptable stagiaire ou stagiaire commissaire aux comptes.
- Poursuite d'études vers d'autres domaines, puisque le DSCG confère automatiquement les ECTS attachés à un diplôme de Master.
- Emploi en cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes en tant que collaborateur confirmé. De plus, l'alternance permet de bénéficier d'une expérience professionnelle de deux années et d'accéder ainsi plus rapidement à des responsabilités de supervision et d'encadrement.
- Emploi au sein d'organisations de toute taille et de tout secteur d'activité : fonctions d'encadrement dans de nombreux domaines de la gestion : création et analyse de l'information comptable et financière, contrôle de gestion, conseil juridique (droit des sociétés, fiscalité, droit social….), mise en place des procédures et contrôle de leur bonne exécution, prise de décision de placement, de financement, d'investissement...

Tarifs :

Pour les bénéficiaires de la Formation Continue et l'Alternance, merci de contacter le Service FOCAL pour connaître les modalités tarifaires.